



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires –
4, boulevard du Palais - 75001 PARIS.

L'U.G.S.P - C.G.T. - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL
Cedex

Collectif CGT insertion probation - UGFF-CGT 263, rue de Paris - Case
542-93514 MONTREUIL Cedex

CTM du 20 novembre 2015

DECLARATION LIMINAIRE

La CGT est profondément choquée et indignée par les attentats criminels qui ont été perpétrés vendredi dernier à Paris.

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des citoyens.

Les militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

La CGT réaffirme ces valeurs fondamentales et refuse toute stigmatisation des étrangers et amalgame entre immigration et terrorisme.

La CGT prend note que le Président a annoncé ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable. Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes et tous.

De même, combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.

Un projet de loi en vue de prolonger l'état d'urgence est discuté devant le parlement et devrait rapidement être voté. Ces mesures exceptionnelles entendent répondre à des circonstances exceptionnelles. Toutefois, ceci doit rester circonscrit dans le temps et respecter un cadre bien précis. Pour la CGT, l'état d'urgence est incompatible avec des projets de loi notamment dans le domaine de la Justice qui nécessitent un processus de négociations et un débat démocratique sereins. Il est également incompatible avec des réformes mettant à mal les droits sociaux.

Plus que jamais, nous militants de la CGT sommes attachés aux libertés individuelles, collectives et syndicales.

Nous refusons que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

Cette situation douloureuse touche la conscience de chacun des citoyens, mais c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Montreuil, le 20 novembre 2015

CGT-PJJ : 01 55 82 84 67 – fax : 01 55 82 84 68 – cgtppj@hotmail.com

Chancelleries et SJ - CGT: 01 44 32 58 60 – fax : 01 46 33 26 98 – synd-cgt-acsj@justice.fr

UGSP-CGT : 01 55 82 89 67 – fax : 01 55 82 89 68 – ugsp@cgt.fr

Collectif CGT insertion probation : 01 55 82 89 71 – spip.cgt@gmail.com